

# LE CHALLENGE DECATHLON BETTON

## Règlement du Concours de pêche Decathlon Betton Juillet/Août 2018

Chaque prise, pour être ajoutée au classement et doit être mesurée avec le Gabarit de ComptoirDesPêcheurs.com.

Pour être mesurés, les poissons pêchés doivent tous être photographiés avec le Gabarit by ComptoirDesPêcheurs.com puis postés sur l'espace de la compétition :

<https://comptoirdespecheurs.com/France/concours/10>

Chaque prise est mesurée et homologuée par les membres du jury de ComptoirDesPêcheurs.com. Aucune autre mesure ne pourra être prise en compte.

Sont comptabilisées les photographies des prises :

1. En bonne qualité.
2. Accompagnées du Gabarit de ComptoirDesPêcheurs.com correctement positionné pour rendre la mesure possible.
3. Certifiées par le compétiteur comme étant pêchée dans le cadre légal de la réglementation française et relâchée après la capture (NO KILL)

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une prise qui ne répondrait pas à l'une ou l'ensemble de ces exigences.

Les gagnants de la compétition seront désignés en fonction des thèmes choisis pour chaque manche.

## Concours été 2018 Decathlon Betton :

La compétition de l'été se déroule en deux manches :

- Du 27/06/2018 au 27/07/2018
- Du 27/07/2018 au 27/08/2018

Dans chacune des deux manches de l'été, il y aura deux catégories de gagnants :

1. **Celui qui aura cumulé le plus grand nombre de points**
2. **Celui qui aura homologué la plus grande prise.**

Les participants ne pourront gagner qu'une seule catégorie par manche.

Si un participant gagne dans les deux catégories, l'un des deux lots sera attribué au participant classé deuxième.

**Bonne participation !**